

PROCES VERBAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2024

Secrétaire de séance: M. BRISEBARD Raphaël

Absents Excusés représentés : M. ROBERT Gilles a donné procuration à Mme RENAUD Marlène

M. TERRAPON Nicolas a donné procuration à M. MARGILLET Lucien

Absents : Ms FAIVRE Benoît, M. VUILLEMIN Charly.

- Ajout à l'ordre du jour

Convention avec le Syndicat du Haut Plateau

Concernant les ouvrages (station de pompage et réservoir), le syndicat propose d'établir une convention de mise à disposition pour chaque bien et non l'acquisition, selon l'article L1321-2 du code de la santé publique (frais de géomètre et de notaire onéreux).

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer ces 2 conventions.

La rapport 2023 du Syndicat de l'eau sur le prix et la qualité de l'eau a été présenté aux membres du conseil.

Compte-rendu de la réunion du Syndicat du Haut Plateau du Russey en date du 11 octobre 2024.

• Destination des coupes 2025

Le marché du bois est toujours saturé à cause des bois scolytés secteur de Levier et du Jura.

Pour l'année 2025, il ne sera mis en vente que 30 % des volumes possibles.

Les parcelles qui étaient prévues par le programme d'aménagement (14, 15 et 23) sont reportées.

Un lot de 480 m³ est prévu dans la parcelle 6, en bloc et sur pied, qualité moyenne (Le Deffoy)

60 m³ de feuillus dans la parcelle 25 (La Ravière), vente entre habitants cet automne

20 m³ de résineux dans la parcelle 2 (La Verdage), en contrat gros bois avec Tossieri (Boites de Mont d'Or).

Le montant des ventes de bois 2025 sera faible.

Le conseil municipal valide le programme de coupes pour 2025.

Ajout à l'ordre du jour

Mme PERROT Nicole souhaiterait vendre une parcelle boisée à La Côte, cadastrée B13, d'une superficie de 79a90ca.

Le garde forestier se rendra sur le terrain pour estimer la valeur de la parcelle.

• Restitution du logement par M. JACQUIER Christophe

M. JACQUIER Christophe nous a adressé sa lettre de restitution du logement au 01 octobre 2024.

Les services sociaux lui ont trouvé un logement aux Fins à sa sortie d'hôpital.

Le conseil municipal accepte la restitution du logement au 30 septembre 2024.

La caution, soit 490 € viendra en diminution des loyers impayés.

Le conseil municipal fixe la date du 09 novembre, pour faire l'état des lieux.

Devis pour acquisition d'un adoucisseur d'eau pour le bâtiment mairie

Suite à la dernière réunion du conseil municipal en date du 10 septembre 2024, l'entreprise Aquatech25 de Noël Cerneux est venu en mairie et a fait parvenir un devis pour un montant de 2 597.80 € ttc. Ces travaux sont dans le but de remédier aux fuites d'eau des WC, toujours entartés.

Le conseil municipal demande d'autres devis, dossier à revoir.

- **Devis pour petits travaux d'entretien**

Mme Le Maire présente des devis de l'entreprise AEL des Combes

Jointement des marches d'escaliers du parking de l'église, montant 900 € ht (1080 € ttc)

Réfection des escaliers de la salle du Chatelot, montant 950 € ht (1 140 € ttc)

Réfection du mur de l'église (accès à la chaufferie) montant 1 100 € (1 320 € ttc)

Pour ce dernier devis, participation des communes de La Bosse 25 % et du Narbief %

Reste à charge au Bizot 50 %, 550 € HT

Mme le Maire présente un devis de plomberie pour la mairie, remplacement de soupape de sécurité à la chaufferie de l'entreprise TREHOREL à Orchamps Vennes pour un montant de 768 € ht (921.60 € ttc).

L'entreprise Nicolas RENAUD doit passer réparer le toit du bâtiment mairie, suite au coup de vent du 10 octobre (fuite d'eau au grenier).

Pour tout ces travaux d'entretien dont le montant s'élève à 4 500 € ttc, il reste assez au budget.
Le conseil valide ces devis.

Mme le Maire propose de rencontrer les maires de La Bosse et du Narbief pour prévoir des travaux en 2025 : fenêtre de la sacristie et mur du cimetière.

- **Convention de participation aux différentes écoles**

Convention avec la mairie du Russey pour l'Ecole publique des Gentianes

Participation au prorata du nombre d'élèves, renouvelable

Pour 2024*2025, 7 élèves scolarisés, coût environ annuel 850 €/ élève

Convention avec la mairie des Fins pour l'école Pierre Bichet

Participation au prorata du nombre d'élèves, renouvelable

Pour 2024*2025, 1 élève scolarisé, coût environ annuel 800 €/ élève

Le conseil municipal autorise Mme Le Maire à signer ces 2 conventions.

- **Autorisation pour encaisser les remboursements d'assurance**

Dernièrement, il a été pris en charge un chèque de Groupama, pour le remboursement de la vérification des extincteurs. La trésorerie réclame une délibération autorisant Mme le Maire à encaisser les chèques de remboursement.

Le conseil autorise Mme le Maire à encaisser les recettes de toutes les assurances (charges sociales, sinistres, ...).

- **Demande de raccordement à la fibre Pole Dance**

Mme le Maire rappelle que Mme DE HAAS Camille a demandé le raccordement à la fibre pour le local de pole dance.

Elle a fait sa demande à free avec notre autorisation.

D'après les renseignements pris vers le Syndicat du Haut Débit, finalement, il ne devrait avoir aucun frais de raccordement.

- **Antenne Relais**

Visite de l'architecte des bâtiments de France du 25 septembre qui confirme que l'antenne aura un impact modéré sur le grand paysage et une faible concurrence visuelle sur le patrimoine protégé. Afin d'atténuer l'effet de domination que pourrait avoir l'ouvrage sur son environnement immédiat, il conviendrait d'intensifier les plantations existantes longeant la RD329.
Compte rendu de la réunion publique du 15 octobre 2024.

- **Fin du réseau téléphone cuivre**

Compte rendu de la visite de M. Hugues Antoine de Altitude Infra Dioptric en date du 16 octobre 2024 à 14H concernant la fin du réseau téléphonique cuivre et donc la transition vers la fibre optique. Sur le Bizot, il reste 36 adresses non raccordées.

Il faudra distribuer un courrier d'explications aux intéressés, puis une permanence avec Orange est programmée le mercredi 27 novembre 2024, matin.

Les personnes concernées des communes avoisinantes (LA BOSSE, NARBIEF, MEMONT) seront conviées à cette permanence).

Affaires diverses

- Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2024, concernant le transfert des compétences Eau et Assainissement à la CCPR. Une réunion est programmée le 07 novembre à 10 h pour LE BIZOT.
- Réunion pour l'ENS des tourbières Bizot Mémont le vendredi 29 novembre 2024 à 10 h à la mairie du Mémont, sortie du livret découverte
- Décorations de Noël
- Remerciement de l'association « L'éco'lette » pour la Fée'Stivale
- Repas du 11 novembre organisé par les anciens combattants.

Fin de séance à : 22H15



